

TITRE, ÉVENTUELLEMENT SUR PLUSIEURS LIGNES EXEMPLE DE MISE EN FORME

Marie MARTIN¹ et John SMITH²

TITLE

Traduction en anglais du titre de l'article

RÉSUMÉ

Ces instructions relatives à la mise en forme sous L^AT_EX d'articles pour la revue Statistique et Enseignement doivent être respectées strictement pour assurer une présentation homogène des articles. Les auteurs sont invités à ne pas modifier le formatage des différents textes. Pour toute question ou problème, merci de contacter vermande@ulb.ac.be.

Mots-clés : mise en forme, marges, titres, paragraphes, styles.

ABSTRACT

Insérez ici une traduction en anglais du résumé.

Keywords : page setting, marges, titles, paragraphes, styles.

1 Introduction

Pour produire un article en L^AT_EX pour la revue Statistique et Enseignement, nous vous invitons à utiliser la classe *StatEns.cls* version 1.0. Des commandes simples sont proposées pour définir le titre, la liste des auteurs, le résumé en français ainsi que le résumé (abstract) en anglais, etc. Ces différentes commandes sont décrites dans les sections suivantes. Elles ont par ailleurs été utilisées pour produire le présent document (voir le fichier *StatEns.tex*).

La classe *StatEns* fait appel aux classes et extensions standard suivantes qui doivent donc être disponibles dans votre environnement L^AT_EX 2_ε :

article.sty, *babel.sty*, *fontenc.sty*, *ifthen.sty*.

Elle utilise aussi l'extension *fancyhdr.sty* que l'on trouve sur le CTAN (<http://www.ctan.org>), mais également mise à disposition dans le dossier compressé *StatEns_Latex*.

La commande `\Fr` ou `\Eng` doit être insérée juste après l'instruction `\begin{document}`. Ces commandes adaptent les règles de typographie et de césure respectivement au français ou à l'anglais. Elles définissent également certains intitulés conformément à la langue choisie pour l'article.

¹Institution, Adresse postale, Adresse@email

²Institution, Post Address, Address@email

2 Titre, auteur(s), résumés et mots-clés

Le titre de l'article est produit par la commande `\doctitle{TITRE DE L'ARTICLE}` (le titre doit être écrit en lettres capitales). Il peut éventuellement tenir sur plusieurs lignes ; les passages à la ligne peuvent être imposés par la commande classique `\\`.

Les prénoms et noms des auteurs sont introduits via la commande `\authors{Prénoms et NOMS des auteurs}` (prénoms en minuscules et noms en majuscules). Leurs affiliations (institution, adresse postale et adresse email) sont indiquées en notes de bas de page.

La commande `\etitle{Traduction anglaise du titre de l'article}` précède les résumés en français et en anglais de l'article. Si l'article est écrit en anglais, on fera appel à la commande `\ftitle{Traduction française du titre de l'article}` et le résumé en anglais précèdera celui en français.

Le résumé et les mots-clés en français sont introduits par l'intermédiaire de la commande `\resume{Texte du résumé.}{Mots-clés.}` ; le résumé et les mots-clés en anglais sont produits par la commande `\summary{Text of the abstract.}{Keywords.}`.

3 Consignes pour le texte

Cette section de l'article est de niveau 1. Une section de niveau 1 débute par la commande `\section{Titre de la section}`. Le texte de l'article est en Times 12 points, quel que soit le niveau de la section.

3.1 Section de niveau 2

Cette section est de niveau 2. Une section de niveau 2 commence par la commande `\subsection{Titre de la section}`.

3.1.1 Section de niveau 3

Une section de niveau 3 est introduite par la commande `\subsubsection{Titre de la section}`. Il vaut mieux éviter, dans la mesure du possible, d'utiliser ce niveau de section, surtout pour les articles courts. Utilisez de préférence `\paragr{Titre du paragraphe}`, qui produit

Titre du paragraphe — Ceci est un exemple de section du type paragraphe. Ce type de section ne comporte pas de numérotation.

3.2 Quelques précisions supplémentaires

Sans changer la numérotation des sections, des parties A, B, etc., peuvent éventuellement être introduites. Elles débiteront par les commandes

`\section*{PARTIE A — Titre}`, `\section*{PARTIE B — Titre}`, ...

ou `\section*{PART A — Title}`, `\section*{PART B — Title}`, ... si l'article est en anglais.

On veillera à ne mettre de ponctuation finale dans *aucun* titre.

Les guillemets français peuvent être obtenus grâce aux commandes `\gl{}` et `\gr{}` qui introduisent automatiquement un petit espace avec le texte entre guillemets. Par exemple, «texte» est produit par `\gl{ }texte\gr{}`.

La commande `\http{adresse internet}` est conçue pour supprimer l'espace qui est introduit automatiquement par *babel* avant le ‘.’ lorsque le français est activé.

3.3 Notes de bas de page

Le texte de la note apparaît en bas de la page³.

3.4 Liste d'éléments

Pour les listes (énumérations), nous vous invitons à suivre l'un des modèles suivants.

Exemple de liste sans numérotation :

- premier item ;
- deuxième item :
 - premier sous-item ;
 - deuxième sous-item ;
 - dernier sous-item ;
- dernier item.

Autre liste possible avec numérotation :

1. premier item ;
2. deuxième item :
 - (a) premier sous-item ;
 - (b) deuxième sous-item ;
 - (c) dernier sous-item ;
3. dernier item.

3.5 Tableaux et figures

Les tableaux et figures (ou illustrations) doivent être insérés aux endroits appropriés dans le texte, centrés horizontalement et placés dans les environnements flottants suivants :

`\begin{table}[htb] ... \end{table}` pour les tableaux ;
`\begin{figure}[htb] ... \end{figure}` pour les figures.

³Exemple de note de bas de page.

Les légendes sont introduites via la commande `\caption{Légende}` qui doit être placée dans l'environnement flottant *avant* le tableau et *après* la figure. Cette commande fait en sorte que les tableaux et figures soient numérotés suivant leur ordre d'apparition, indépendamment de la numérotation des sections et des parties. La numérotation des tableaux se fait indépendamment de celle des figures. Les légendes sont centrées si elles font moins d'une ligne et justifiées sinon (voir le tableau 1 et la figure 1 pour des exemples).

Voici le premier tableau et la première figure du document.

TABLEAU 1 – *Premier tableau (son titre est centré car il fait moins d'une ligne)*

	Variable 1	Variable 2
Individu 1	10	15
Individu 2	9	14
Individu 3	12	18

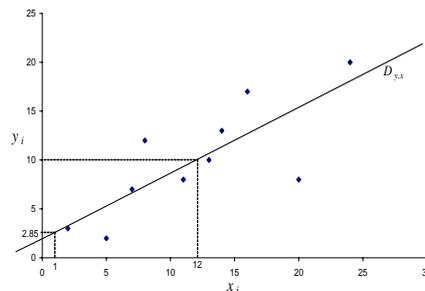


FIGURE 1 – *Première figure (son titre est justifié car il fait plus d'une ligne ; il aurait été centré s'il avait tenu sur une seule ligne)*

Pour insérer les figures, nous recommandons l'usage de l'extension *graphicx* et de la commande `\includegraphics`. La figure 1, par exemple, a été générée avec les instructions suivantes :

```
\begin{figure}[htb]
\begin{center}
\includegraphics[width=6cm]{fig_example}
\end{center}
\caption{Premi\`ere figure (son titre est justifi\`e
car il fait plus d'une ligne; il aurait \`et\`e centr\`e
s'il avait tenu sur une seule ligne)}
\label{fig|example1}
\end{figure}
```

Il est préférable de ne pas indiquer l'extension du nom de fichier de la figure (*fig_example* dans l'exemple ci-dessus). En compilant le document avec \LaTeX , `\includegraphics` cherche le fichier avec une extension `.eps` ou `.ps`, tandis qu'en le compilant avec `pdf\text{\LaTeX}`, la commande cherche une figure avec l'extension `.png`, `.pdf` ou `.jpg`.

Evitez d'alourdir inutilement les tableaux en multipliant les lignes séparatrices de colonnes et de lignes. N'oubliez pas d'indiquer clairement la signification des axes sur les graphiques.

3.6 Formules

Si l'on doit y faire référence dans la suite de l'article, une formule mathématique sera numérotée à droite et entre parenthèses suivant son ordre d'apparition, indépendamment de la numérotation des sections et des parties. Elle sera également centrée.

Voici la première formule qu'il faut numéroter pour pouvoir y faire référence par la suite :

$$e^{i\pi} = -1. \quad (1)$$

Cette formule (1) est bien connue de tous.

4 En-têtes et pieds-de-pages

Les pieds-de-pages seront complétés lors de la fabrication du numéro de la revue. Merci de ne pas les modifier.

La commande `\thispagestyle{firstpage}` introduite au tout début du document fait en sorte que la première page de l'article ne comporte pas d'en-tête, contrairement aux autres pages. Pour celles-ci, l'en-tête des pages paires reprend un titre court de l'article, en 85 caractères maximum, alors que l'en-tête des pages impaires contient les noms des auteurs. Utilisez à cette fin les commandes `\shorttitle{Titre court de l'article en 85 caractères maximum}` et `\shortname{Noms des auteurs}` en début de document (avant la première section de l'article, par exemple).

Pour les noms des auteurs utilisés dans l'en-tête de l'article, faites figurer un ou deux noms (avec initiales des prénoms) si l'article a un ou deux auteurs : « *Initiale. NomAuteur* » ou « *Initiale1. NomAuteur1 et Initiale2. NomAuteur2* ». Pour un article à trois auteurs ou plus, utilisez une notation du type « *Initiale. NomPremierAuteur et al.* ». Seule la première lettre des noms doit être en majuscule, les autres en minuscules.

5 Pagination, dimension de page et format de soumission

L'article soumis doit impérativement être remis au format PDF avec une dimension de page A4. Dans la version soumise pour évaluation, il est souhaitable de numéroter les pages de l'article (la classe *StatEns* effectue automatiquement cette numérotation). Ceci facilite les commentaires des relecteurs.

Une fois l'article accepté, il sera demandé aux auteurs d'envoyer le fichier source de la version finale de l'article (ainsi que les fichiers des figures), de manière à ce que les éditeurs

puissent apporter la touche finale à la mise en page (adaptation de la numérotation des pages et des pieds-de-pages, ...).

6 Consignes pour les références

Les références de livres, d'articles ou de sites internet sont données en fin d'article et introduites dans l'environnement *thebibliography*. Cet environnement classique de L^AT_EX a été légèrement modifié de telle sorte que le titre « Références » ou « References » soit automatiquement produit selon que l'on a activé la commande `\Fr` ou `\Eng` au début du document. Les références doivent être listées par ordre alphabétique du nom d'auteur (ou du premier auteur cité dans le papier).

Dans le corps du texte, les citations des auteurs référencés peuvent prendre les formes suivantes : Dupont (1997), Dupont et Durand (2000) pour faire référence à un article avec un ou deux auteurs, Smith *et al.* (2003) lorsqu'il y a trois auteurs ou plus. On peut également, le cas échéant, utiliser (Dupont, 1997) ou (voir Smith *et al.*, 2003, chapitre 2), ou encore, pour des citations multiples d'un même auteur, Dupont (1997, 2008a). On évitera si possible de faire appel à la commande `\cite{ref_key}` qui a pour effet de citer la référence en n'indiquant que le numéro (entre crochets) de celle-ci.

Quelques exemples de références sont donnés ci-dessous.

Références

- [1] Dupont, C. (1997), Titre de l'article, *Nom de la revue ou du journal*, **n° du volume** (n° du fascicule), 45-55.
- [2] Dupont, C. (2008a), *Titre du travail*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.
- [3] Dupont, C. (2008b), Titre de l'article, *Nom de la revue ou du journal*, **n° du volume** (n° du fascicule), 132-164.
- [4] Dupont, C. et A. Durand (2000), *Titre du livre*, Editeur, Marseille.
- [5] Smith, J., A. C. Sven, and R. Züwel (2003), *Title of the book*, Editor, London.
- [6] Titre du document, <http://www/sfds.asso.fr/>.

Annexe

Une ou plusieurs annexes peuvent être ajoutées en toute fin d'article. S'il y a plusieurs annexes, elles seront numérotées sous la forme Annexe 1, Annexe 2, etc. et introduites par les commandes `\section*{Annexe 1}`, `\section*{Annexe 2}`, etc.